

COUR SUPRÊME DU YUKON

Entre

et

Demandeur

Défendeur

AVIS DE CONFÉRENCE DE GESTION D'INSTANCE EN MATIÈRE FAMILIALE

Sachez qu'une conférence de gestion d'instance aura lieu au palais de justice, 2134, 2^e Avenue, Whitehorse (Yukon)

le : _____
(date)

à : _____
(heure)

La directive de pratique FAMILIALE-3 (ci-jointe) et la règle 63 de la Cour suprême énoncent le but de la conférence de gestion d'instance en matière familiale. **Si vous avez l'intention de participer à la conférence de gestion d'instance. Vous devez déposer une comparution si ce n'est déjà fait. Vous pouvez communiquer avec la Cour suprême au (867) 667-5937 pour prendre les dispositions nécessaires à cette fin.**

Si vous prévoyez participer par téléphone ou téléconférence, veuillez communiquer avec le coordonnateur des rôles au (867) 667-3442 pour donner le numéro de téléphone où il est possible de vous rejoindre.

À défaut de participer en personne ou par téléphone, des ordonnances peuvent être rendues en votre absence.

Fait dans la ville de Whitehorse, au Yukon, le ____ 20__.

Signature [*partie ou son avocat*]

Nom en lettres moulées [*partie ou son avocat*]